

Rapport commission voirie du 8 juin 2009

1. Opérations en cours ou à venir

Eclairage public :

1. Le renouvellement de l'éclairage public de la rue Platine est terminé. Il donne pleinement satisfaction aux riverains. La prochaine étape consistera à remplacer l'enduit usé des trottoirs au profit d'un enrobé neuf. Cette opération devrait s'opérer au 3^e trimestre 2009. Reste néanmoins que certaines haie vives en limites séparatives du domaine privé / public empiètent sur le domaine public et ne manqueront pas de compliquer les interventions sur les trottoirs.
2. Lancement du contrat d'entretien de l'éclairage public de la commune d'Ecole Valentin. Ce contrat a été signé avec l'entreprise CITEOS de Dijon. Il est prévu le changement de toutes les lampes et le nettoyage de tous les appareils d'éclairage avec révision des armoires et connections électriques. Chaque candélabre sera répertorié par une étiquette et un repérage (x,y) permettant de traduire l'emplacement de l'équipement sur un plan global de la commune. Une fois le « relampage » effectué, l'entreprise assurera l'entretien du parc pour une durée de 3 ans.

Rue du Vert Bois

L'opération qui consiste à reprendre l'intégralité des trottoirs, de la voirie et de l'éclairage public de la rue du Vert Bois est assujettie à une intervention préalable du SIAC visant à remettre aux normes le réseau d'assainissement occupant la plateforme routière. Or, le SIAC qui devait entreprendre des travaux en 2009 a repoussé son intervention à une date ultérieure à défaut d'avoir obtenu les subventions attribuées par le Conseil Général du Doubs pour ce type de travaux. Le projet de la commune est donc compromis pour l'année 2009. Une rencontre avec le SIAC sera programmée prochainement afin de faire le point sur cette affaire.

Etudes de la rue du 8 septembre et de la rue de la Tuilerie.

La commune s'est attachée les services de la CAGB pour conduire les projets de construction de la rue du 8 septembre et de requalification de la rue de la Tuilerie. La CAGB apporte une « assistance à maîtrise d'ouvrage » en soulageant la commune des procédures juridico-administratives toujours complexes dans ce type d'opération et en apportant un soutien dans la coordination des différents acteurs qui interviendront dans le processus de réalisation (Commune, SYDED, SIAC, SDAP, maître d'œuvre, entreprises, coordinateur sécurité, ...etc.).

Rue du 8 Septembre :

Les travaux débuteront vraisemblablement fin d'année 2009 pour se terminer au second trimestre 2010. Pour information, ils consistent à la réalisation d'une bande multimodale de 2,50 m réservée aux piétons, cycles et PMR séparée d'un terre plein recevant l'éclairage public et un traitement minéral et végétal. La largeur de voirie sera comprise entre 5,00 et 5,50 m. La rue sera connectée sur le giratoire des Maisonnettes auquel cas les trottoirs du giratoire seront rabaissés au droit des passages piétons pour les PMR. Des bandes podotactiles accompagneront le dispositif.

Rue de la Tuilerie + une partie de la rue des Vergers :

Les travaux se dérouleront sur 2010 / 2011. Ils consistent principalement à la reprise de la structure et de la couche de roulement de la rue, l'élargissement du trottoir pour mise aux normes PMR, le traitement du secteur périscolaire, l'enfouissement des réseaux et reprise de l'éclairage public. La largeur de rue sera réduite à 5,00 m au profit des piétons et des liaisons douces (liaison avec l'arborétum, la rue de la forêt, le cheminement piétonnier du cimetière ou de la rue des vergers, la liaison avec le centre du village et les connexions avec les bandes multimodale de la rue de la mission, de la rue des Aubépine et prochainement de la rue du 8 septembre).

Rue des Tilleuls (vers gendarmerie)

Prolongation de 100 à 150 m de la rue pour l'accès au lotissement Bouygues. Cette intervention sera engagée dès la construction des premières habitations du lotissement.

Parking rue de la Mission

Le parking de la rue de la mission est souvent utilisé à titre permanent par les occupants de la Mission ce qui perturbe la rotation des véhicules au regard des règles d'usage du stationnement public. Il est évoqué la possibilité d'affecter une partie du stationnement en zone bleue. Cette disposition permettra une utilisation adaptée notamment vis-à-vis de la clientèle des enseignes situées rue de la Mission.

Parking du cimetière

Reprise du parking en enduit bicouche et renouvellement des bancs.

Rue du Levant

Mise en place de ralentisseurs (style coussin berlinois) et passages piétons vers l'aire de jeux des enfants.

Déplacement de l'arrêt de bus.

Combe du Puits

Mise en œuvre d'une signalisation dynamique d'un « cédez le passage » rue de la Combe du Puits à l'intersection avec la rue Platine, détection du passage des véhicules par radar.

Travaux divers

Diverses interventions devraient également s'opérer au cours du second semestre 2009 à savoir :

- Un relais d'information services rue de Chatillon pour les poids lourds sera réalisé par le S I E V.
- Amélioration de la récupération des eaux de ruissellement au droit des fermes sur le chemin des Fermes.

- Main courante sur les escaliers de la MPT à Valentin.
- Traitement de l'entrée de la MPT pour les personnes à mobilité réduite.
- Main courante sur les escaliers de l'aire de jeu de Valentin.
- Garde corps ceinturant l'aire de jeu de Valentin.

Questions diverses :

Demande de banc le long de la rue de la Forêt. L'installation d'un banc nécessite préalablement de disposer d'une emprise foncière publique ce qui n'est pas le cas.

Requalification des bancs et table vers la MPT de Valentin. L'attention est attirée sur le fait que ce type de dispositif peut en période estivale générer des contraintes de bruit et de voisinage.

Traitement espace vert : le retard pris pour effectuer les tontes est principalement dû aux conditions météorologiques, aux soldes des congés et à l'absence prolongé d'un agent municipal. A la date de la réunion, le retard constaté est quasiment absorbé.